

UNIA

Caisse de Chômage

compétente – personnelle – efficace



Comment obtenir le formulaire PDU1 ?

La caisse de chômage Unia établit sans délai votre formulaire PDU1 sur place, le lundi de 13h30 à 17h, du mardi au jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h et le vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h, dans nos locaux situés derrière la Gare de Cornavin à Genève :

Unia Caisse de chômage, Rue des Gares 12, 1201 Genève

Tél : 058 332 11 32

Ou envoyez-nous vos documents par courrier électronique à l'adresse suivante :

geneve.pdu1@unia.ch

Dans ce cas, veuillez également joindre le formulaire de « Déclaration de consentement » et veuillez à envoyer vos documents sous format PDF uniquement.

Rendez-vous sur notre site, pour
obtenir toutes les informations



Quand devez-vous faire une demande de formulaire PDU1?

Lorsque vous voulez prétendre à des prestations de chômage dans votre pays de résidence (en dehors de la Suisse).

A quoi sert le formulaire PDU1?

Il permet d'établir votre droit au chômage dans votre pays de résidence en tenant compte des périodes de cotisations que vous avez réalisées en Suisse.

Quels documents devez-vous fournir pour obtenir le formulaire PDU1 ?

Les pièces suivantes sont nécessaires pour chaque employeur sur les trois dernières années :

- Formulaire « Attestation de l'employeur internationale », original, signé et tamponné**
- Copie du contrat de travail**
- En cas d'emploi intérimaire, historique des missions**
- Copie de la lettre de résiliation**
- Copie des 3 dernières fiches de salaire**
- Copie du passeport ou de la carte d'identité**
- Copie de votre carte AVS**
- Formulaire « Demande d'établissement d'un PDU1 » dûment complété par vos soins**